

**Bureau du 2 septembre 2002**

**Décision n° B-2002-0793**

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Liaison Dumas-Michelet - Aménagement - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Développement social urbain

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 20 août 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre du grand projet de ville de Rillieux la Pape, il a été prévu de réaménager la liaison entre le quartier Michelet et la place Dumas dans la ville nouvelle. Il convient pour cela d'individualiser une autorisation de programme partielle de 11 450 € pour le financement de la mission de maîtrise d'œuvre du projet.

L'ensemble de ces espaces est en mauvais état et ne permet plus d'accéder aisément aux deux secteurs de ce quartier et aux équipements publics qui s'y trouvent.

La mission confiée à un maître d'œuvre va permettre d'étudier les points suivants :

- le cheminement piétonnier en direction du 14, rue Michelet non accessible aux véhicules,
- le cheminement piétonnier en direction de la place Michelet dont la difficulté essentielle est l'accessibilité du fait de la forte déclivité,
- l'aménagement des abords des immeubles appartenant à l'Opac de l'Ain, aujourd'hui très déqualifiés,
- le réaménagement des cheminements existants.

Le coût prévisionnel de cette mission financée et réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine est évalué à 9 571 € hors taxes soit 11 446,91 € toutes taxes comprises.

Le coût prévisionnel des travaux liés à cette opération est estimé à 113 000 € toutes taxes comprises ;

Vu ledit dossier ;

Vu le contrat de ville de l'agglomération lyonnaise 2000-2006 ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 du 4 février 2002 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le coût prévisionnel de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'opération de réaménagement de la liaison Dumas-Michelet à Rillieux la Pape.

**2° - L'opération à créer** concernant le réaménagement de la liaison Dumas-Michelet à Rillieux la Pape, inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements 2002-2007 ( opération 0725), fera l'objet d'une individualisation partielle de l'autorisation de programme globale politique de la ville ouverte au budget principal pour un montant total de 11 447 € en dépenses selon l'échéancier prévisionnel de crédits de paiement suivant :  
7 560 € et 3 887 € en 2003.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,